

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 15 décembre 2022

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2022

N° 22-12-09

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

**OBJET :**  
**Tarification FAB LAB**  
**(La Bulle)**

Secrétaire de séance : Gilles GRANGIER

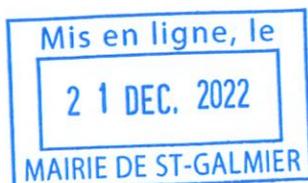
**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Christine PALLEY – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Solange MORERE à Philippe DENIS – Gérard ALLANCHE à Gilles GRANGIER – Edith CONSIGNY à Christine PALLEY.

**Membre absent :** Joaquim DE ALMEIDA – Lydie THOLLOT.



Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

20 DEC. 2022

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

**TARIFICATION FAB LAB (LA BULLE)**

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2 ans, la Bulle développe un Fab Lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») au sein de la structure, à destination de tous les publics et des partenaires.

Vu la demande croissante d'activité du Fab Lab, l'animatrice proposera à partir de janvier 2023 des animations numériques et créatives sur inscription.

Ces ateliers d'une heure trente auront des thématiques :

- Initiation aux machines (fonctionnement de l'imprimante 3D, fonctionnement de la découpeuse laser, fonctionnement de la découpeuse vinyle...),
- Médiation numérique suivant des niveaux (utilisation de la tablette, utilisation de l'ordinateur...),
- Atelier créatif (fabrication d'objets de décoration, fabrication de cadeaux personnalisés...)

Certains ateliers nécessitent des consommables, il est donc proposé de définir un tarif suivant le type d'atelier pour permettre l'achat des matériaux.

**Proposition tarifaire pour les ateliers du Fab Lab :**

Activité	Tarif de la séance
Initiation machine	5€
Médiation numérique	Gratuit
Atelier créatif	8 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

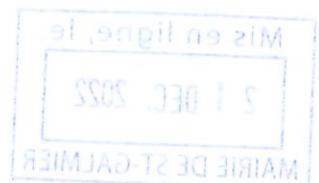
- **APPROUVE** les tarifs du Fab Lab organisé par la Bulle.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 15 décembre 2022.

LE MAIRE  
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Gilles GRANGIER



Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

20 DEC. 2022

Mairie de Saint-Galmier

